Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260706-0306072026-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de convocation : 29/06/2026
Date d'affichage : 09/07/2026
Nombre de Conseillers : en exercice : 29
Présents : 18
Votants : 27

*Séance **du 06 juillet 2026***

L'an **deux mil vingt-six,** le **six juillet** à vingt **heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de **Mme Françoise LOUAPRE, Maire.**

Présents : Mme Françoise LOUAPRE . M. MOSSET . M. GILLOT . Mme GLEMAU . M. JORE . Mmes GUSTAVE . PELOIS . M. GUYOMARCH . Mme ESTIVAL .. M. LATOUCHE . Mme GAUTHIER . M. JEANMOUGIN . Mme GERARD . Ms GAULIN-CRESPEL . PERRINE . ROSSE . Mme SAHEL-MILLIOZ.. Mme QUILLIVIC.

Absents excusés : Mme GACHOT
Mme JAAFAR

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme BUSIGNIES à Mme PELOIS
M. MORANGE à M. LATOUCHE
Mme BARILLOT à Mme GUSTAVE
Mme DUCOUDRÉ à M. GAULIN-CRESPEL
M. SOUFFLET à M. GILLOT
M. CHARTIE à M. JORE
M. D'HERVÉ à Mme LOUAPRE
M.CAPLAN à M.MOSSET
M.ICAZE à Mme SAHEL-MILLIOZ

M. LATOUCHE a été nommé secrétaire.

****

N° 03

OBJET : <u>Modification du tableau des effectifs – modification du poste d'adjoint d'animation contractuel (TC 35/35èmes) créé par la délibération 8 du Conseil municipale du 8 juin 2026</u>

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que par délibération en date du 8 juin 2026, il a été décidé à l'unanimité la création du poste ci-dessous :

Création de poste	Temps de travail	Dates	Fonctions visées
Adjoint d'animation	35/35èmes	31 août 2026 Au 03 juillet 2027	Agent polyvalent ATSEM - Périscolaire - animation

Or, il s'avère qu'il y'a eu une erreur sur la date de fin du contrat et que ce dernier doit prendre

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213501398-20260706-0306072026-DE

fin au 31 août 2027 afin d'assurer les missions ci-dessous :

- Une mission d'ATSEM (encadrement des enfants, assistance à l'équipe enseignante, entretien de locaux), quatre journées par semaine,
- Une mission d'animateur à l'ALSH, les mercredis durant l'année scolaire ainsi que sur 22 journées durant les périodes de congés scolaires, le jours après le 15 août 2027 où il est toujours très complexe de recruter des animateur/animatrice sur des courtes périodes.

Ces missions associées forment un poste polyvalent toujours évalué à 35/35ème.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Création de poste	**Temps de travail**	**Dates**	**Fonctions visées**
Adjoint d'animation	35/35èmes	31 août 2026 Au 31 août 2027	Agent polyvalent ATSEM - Périscolaire - animation

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Maire, *Le secrétaire de séance,*

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication ou notification du 09/07/2026

La Maire, *Le secrétaire de séance,*